

Mode de financement

Les actions de formation par apprentissage sont financées soit par les opérateurs de compétences (OPCO) soit par des opérateurs publics.

Rémunération en fonction de l'âge et de l'année de formation. Aides à l'hébergement restauration et permis de conduire



Modalités de candidature

Prendre contact avec le centre ou compléter le dossier de candidature (CV et lettre de motivation)



Modalités d'inscription

- Examen du dossier de candidature
- Entretien individuel de motivation et positionnement
- Test de prérequis théorique et pratique (grimpe et déplacement dans l'arbre)

RECRUTEMENT EN CONTINU SUR L'ANNEE

Session de formation de septembre à juin

Délai d'accès à la formation :

15 jours avant le début de la formation

AUCUN FRAIS PÉDAGOGIQUE

EPI fournis par le Maître d'apprentissage

TAUX DE REUSSITE

78%

TAUX D'INSERTION

nouveau 2024 !

TAUX DE SATISFACTION

80%

SESSION PRECEDENTE

CANDIDATEZ



<http://www.cfa-cfppa65.fr>



11 bis avenue des Acacias
65500 Vic-en-Bigorre



(+33) 05 62 31 82 00



Pour plus d'infos, contactez :
cfa-cfppa65@educagri.fr



NOUS SUIVRE !

MAJ : 08/09/2025



Formation accessible en fonction de la situation du handicap

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire. Date d'échéance de l'enregistrement : 01 janv 2030



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

CERTIFICAT DE SPECIALISATION CS - ARBORISTE ELAGUEUR

VIC-EN-BIGORRE



CFA-CFPPA65

L'apprentissage et la formation continue dans les Hautes-Pyrénées

Niveau 4 / N°RNCP 39898

**FORMATION APPRENTISSAGE
DIPLOMANTE**

OBJECTIFS

Se former au métier d'élagueur (arboriste-grimpeur) afin de mener en sécurité des activités de coupe, démontage, abattage et élagage sur des arbres d'ornements et forestiers. Avoir la capacité de préparer et mettre en œuvre ces chantiers en prenant en compte les normes de sécurité, les règles professionnelles, la biologie du végétal et les attentes du client. Avoir la capacité d'effectuer l'entretien régulier de son matériel.

12 MOIS
CONTRAT D'APPRENTISSAGE

31 SEMAINES
EN ENTREPRISE

16 SEMAINES
AU CFA-CFPPA65

DONT 10 SEMAINES
EN CHANTIER PÉDAGOGIQUE

Dispositif d'évaluation : Unités capitalisables (UC) qui valident des blocs de compétences. Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

UNITES CAPITALISABLES

- UC1** Définir une stratégie d'intervention :
- Réaliser un diagnostic sur l'état de l'arbre
 - Elaborer un plan d'intervention
- UC2** Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail :
- Utiliser des techniques d'accès au houppier (grimpe ou nacelle)
 - Se déplacer dans un arbre

- UC3** Réaliser des interventions techniques sur les arbres :
- Réaliser des opérations d'entretien et de consolidation
 - Réaliser des opérations de suppression



MODALITES PEDAGOGIQUES

*“Vous êtes motivé par l'entretien des arbres des parcs, jardin et forestiers, à travailler en hauteur, à développer votre agilité en sécurité ?
Venez vous former ! ”*

- Avoir plus de 18 ans et moins de 30 ans
- Être titulaire d'un Bac, BP ou équivalent du secteur du paysage ou de la forêt

Ou être titulaire d'un autre diplôme de niveau 4 et satisfaire aux tests de positionnement
Ou justifier de 1 an d'activité professionnelle dans le domaine (ou de 3 ans dans un autre domaine) et satisfaire aux tests de positionnement

Principaux débouchés

Salarié secteur privé ou public (collectivités) dans une entreprise d'élagage, paysagiste, travaux forestiers, espaces verts

**Possibilité de poursuivre en
BTS Aménagement Paysagers**